

SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Beaudoin.

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

76. Administration centrale et rétributions à la Corporation commerciale canadienne et autres compagnies pour services fournis en matière d'achats et de production pour la défense, \$5,000,000.

M. Green: Le ministre de la Production de défense se propose-t-il de faire un exposé?

Le très hon. C. D. Howe (ministre de la Production de défense): Je me propose de formuler une assez longue déclaration. Le ministère que je dirige n'existe que depuis deux mois et demi et, si le comité veut bien être indulgent à mon égard, je me permettrai de soumettre un exposé assez détaillé des travaux du ministère de la Production de défense.

En mars dernier, au moment de la présentation du bill concernant l'établissement du ministère, j'ai expliqué dans leurs grandes lignes l'organisation et les fonctions du nouveau ministère projeté. Je me propose maintenant de passer en revue ce que le nouveau ministère a fait au cours des deux mois et demi de son existence. Je parlerai brièvement de l'organisation, puis de quelques questions d'ordre général sur son fonctionnement.

M. Low: Monsieur le président, je demande pardon au ministre de l'interrompre, mais je voudrais demander au président du comité de rétablir l'ordre, afin que nous puissions entendre l'exposé du ministre.

M. le président adjoint: J'allais le faire. Je remercie le député de Peace-River de m'avoir signalé le brouhaha qui régnait dans plus d'une partie de la Chambre. Puisque nous n'avons pas encore de haut-parleurs, si nous voulons entendre la déclaration du ministre de la Production de défense, le silence doit régner à la Chambre.

Le très hon. M. St-Laurent: Et même derrière le rideau.

Le très hon. M. Howe: Il a été signalé que l'on pourrait garder le silence derrière le rideau aussi bien qu'à la Chambre.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Howe: Je poursuis ma déclaration. Il serait maintenant à propos de parler des différents programmes que nous exécutons dans les diverses divisions des trois principaux services du ministère qui sont celui de la production, celui des achats en général et celui des matériaux. Je commencerai d'abord par l'organisation du ministère de la Production de défense.

J'ai pris des dispositions pour faire parvenir à chaque honorable député un tableau

synoptique des rouages du ministère. J'espère qu'il les aidera dans leur examen des crédits et du travail du ministère. Lors de l'établissement du ministère, le 1^{er} avril dernier, nous avons recruté la majorité de notre personnel dans les services de l'État, surtout dans ceux du ministère du Commerce et de la Corporation commerciale canadienne. Un certain nombre d'employés nous sont venus également de divisions du service public qui ont cessé leur activité ou qui réduisent leur personnel, telles la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, les services du contrôle des importations en temps de crise, et les autres.

Comme je le signalais en mars dernier nous avons aussi engagé des industriels pour diriger un certain nombre de divisions et nous apporter les connaissances techniques si nécessaires à la tâche que nous nous sommes donnée. Vous vous rappelez qu'aux termes de la loi sur la production de défense, le ministre peut faire des nominations en marge des dispositions régulières de la loi du service civil. Toutefois, il y a en peu de nominations de cette nature et, dans ces cas, on voulait surtout obtenir les services de spécialistes de l'industrie. Ces gens d'ailleurs ne touchent, pour la plupart, aucun traitement de l'État. Au début, le nouveau ministère comptait 871 employés dont les trois quarts venaient de la Corporation commerciale canadienne. Le 1^{er} juin, le chiffre du personnel avait été porté à 1,120. Ce chiffre fait abstraction des sociétés de la Couronne, telles la *Defence Construction Limited*, la Corporation commerciale canadienne, telle qu'elle est aujourd'hui constituée, et les autres.

Outre le bureau principal d'Ottawa, le ministère a des bureaux dans les principales villes du Canada de même qu'à Washington et à Londres. Le ministère utilise les anciens bureaux régionaux de la Corporation commerciale canadienne. A Toronto et à Montréal, toutefois, l'espace étant insuffisant pour répondre aux besoins du nouveau ministère, il a fallu louer d'autres locaux. Le bureau principal des divisions du pétrole et des machines-outils et de la division de la laine de la Corporation commerciale canadienne est établi à Toronto. Celui de la division des produits chimiques et des explosifs et de la division de la pulpe et du papier est établi à Montréal. D'autres divisions du ministère sont également représentées dans ces deux villes. Dans chaque cas un chef de bureau coordonne le travail d'administration dans les deux villes. L'espace disponible à l'ambassade canadienne de Washington étant limité, nous avons dû transporter le bureau du ministère dans un nouveau local, le 1^{er} juin.